



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

jeunes

Question écrite n° 26407

Texte de la question

Mme Marie-Hélène Fabre appelle l'attention de Mme la ministre des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative sur la situation des jeunes dans notre pays. Elle lui rappelle que la crise les a particulièrement frappés, et que l'augmentation parfois très forte des loyers freine leur accès à un logement autonome. À ce titre, un grand nombre d'entre eux, y compris salariés, sont contraints de vivre chez leurs parents. Pourtant, elle lui indique que nos compatriotes souhaitent majoritairement voir l'autonomie de cette catégorie de la population s'accroître. Ainsi, 75 % des Français pensent que les aides financières de l'État devraient être directement attribuées aux jeunes quand ils deviennent majeurs. Face à cette situation, elle pense que le système d'aide français orienté vers les familles et les jeunes mineurs, en laissant la maîtrise financière aux parents, ne facilite pas leur émancipation et accentue leur difficulté à entrer dans la vie sociale et professionnelle en toute autonomie. Elle lui demande quelles mesures elle envisage de mettre en œuvre pour qu'une réflexion sur le basculement des aides de la famille vers le jeune majeur soit ouverte.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Hélène Fabre](#)

Circonscription : Aude (2^e circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 26407

Rubrique : Politique sociale

Ministère interrogé : Sports, jeunesse, éducation populaire et vie associative

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [14 mai 2013](#), page 5084

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)